

MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+.
Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : contact@memoiresminoritaires.fr . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



ARCADIE

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

115-116

DIXIÈME ANNÉE.

JUILLET-AOUT 1963

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie, Communauté Française..	30 F	15 F
Etranger	40 F	20 F

« Arcadie » est toujours expédiée sous pli fermé

Le numéro : 3 F

Abonnement de soutien : 1 an : 35 F

Abonnement d'Honneur : 100 F, donnant droit
à la dédicace des textes par les auteurs.

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes

« ARCADIE »

19, rue Béranger, Paris-3^e

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10 664-02

au nom de « ARCADIE »

La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.

Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté
peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute
responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.

Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation

réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

Timbre pour toute correspondance.

0,50 F pour tout changement d'adresse

Der Kreis-Postfach Fraumunster 547. Zurich 22.

C.O.C. postbox 542. Amsterdam. Hollande.

Forbundet af 1948, Postbox 1023. Copenhague. K.

Forbundet av 1948. Postboxes 1305. Oslo. Norvège.

Riksförbundet för sexuellt likabehandling

Box 850. Stockholm. I. Suède.

Journal of Sexology. Whiteway Building. Bombay. Inde.

Boîte postale n° 1. Forest 3. Bruxelles (Belgique).

Mattachine, Mission Street, 693. San Francisco. U.S.A.

One. 2256 Venice Bd. Los Angeles 6 (U.S.A.)

Renseignements à « Arcadie »

« Copyright « Arcadie 1963 »

— Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Nouvelle - ILLIERS

Dépôt légal 1963. N° 382 — Imprimé en France

ARCADIE

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

DIXIÈME ANNÉE 2^e DU 1^{er} JUILLET-AOÛT 1963

SOMMAIRE

Petits Homophiles et Grand Siècle,
par ANDRÉ-CLAUDE DESMON 333

Opinions et théories sur la nature et l'origine de
l'Homosexualité masculine,
par le Professeur ETTORE MARIOTTI 346

Nos ancêtres les Hittites, par MARC DANIEL 353

Américanistan, par ALPHONSE HARANG 362

Le combat d'*Arcadie* 332

LIVRES :

L'Île d'Arturo, de Elsa MORANTE 369

L'Érotisme divinisé, de Alain DANIELÉOU 371

CINÉMA :

L'Île des Amours interdites, de Damiano DAMIANI 375

Les Abysses, de Nico PAPATAKIS 377

LE COMBAT D'ARCADIE

LE SCANDALE DU SINGULIER

Sans prédire ni favoriser le moins du monde — bien au contraire! — une quelconque entreprise de mort, *Arcadie* a cité déjà, voilà longtemps, le fameux vers d'Alfred de Vigny dans *La colère de Samson* :

Les deux sexes mourront, chacun de leur côté,

perspective qui laisse un peu pantois et rêveurs ceux qui cherchent à la réaliser véritablement...

*
**

Julien Teppe vient de nous expliquer tout au long, avec érudition et minutie, combien c'est, à la fois, simple et riche : il y a là non seulement la rancœur et la jalousie du poète en présence d'une femme — Marie Dorval — qui le lâchait après vingt épisodes « de quitteries et de retrouvailles », mais aussi très exactement sa *colère* contre cette femme qui l'abandonnait pour une autre femme, George Sand en l'occurrence. (*Alfred de Vigny et ses amantes*. Editions Belleville, pages 30 et suivantes.)

Tous les aspects de cet orage romantique, aussi furieux que scabreux, qui a défrayé la chronique des salons, des théâtres et des académies, sous le règne bourgeois de Louis-Philippe — un orage parmi tant d'autres similaires, en ce siècle où l'amour fut roi, dans le monde des lettres, comme dans les mansardes de la *vie de bohème!* — se trouvent donc analysés enfin avec précision.

Cependant, le savant auteur, après avoir conté tout le bruit et tous les scandales que fit alors cet amour-là (qu'on affectait de croire si singulier), conclut avec un calme qu'il convient de louer :

Pourtant l'ambivalence n'est pas chose rare (page 40).

*
**

(Voir la suite page 357.)

PETITS HOMOPHILES ET GRAND SIÈCLE (1)

RÉFLEXIONS SUR LA RÉPRESSION DE L'HOMOSEXUALITÉ DE L'ÂGE CLASSIQUE A NOS JOURS

par

ANDRÉ-CLAUDE DESMON

Le 24 mars 1726, le lieutenant de police Hérault, assisté de « Messieurs les gens tenant le siège présidial du Châtelet de Paris », rend public un jugement au terme duquel « Etienne Benjamin Deschauffours est déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir commis les crimes de *sodomie* mentionnés au procès. Pour réparation et autres cas, le dit Deschauffours est condamné à être brûlé vif en la place de Grève, ses cendres ensuite jetées au vent, ses biens acquis et confisqués au roi » (2). L'exécution eut lieu le jour même.

Cette condamnation, qui ne fut point la dernière du genre, ne peut manquer de nous scandaliser et de nous émouvoir : ainsi, à Paris, il y a à peine plus de deux cents ans, en ce siècle appelé depuis « Siècle des Lumières », *des hommes étaient encore brûlés vifs pour crime de sodomie!* Mais pour frappant qu'il soit ce fait n'est pourtant pas typique de la répression de l'homosexualité à l'âge classique. Il est plutôt un *fait fossile*, témoin d'une époque ancienne révolue, résultant

(1) Conférence prononcée au Club des pays latins le 6 mars 1963.

(2) Exemple cité par Michel Foucault dans *Histoire de la Folie* (Plon, éd., 1961), p. 108. L'essentiel de la documentation de cet article est emprunté à cet admirable ouvrage.

tat de lois moyenageuses pas encore abolies mais qui, peu à peu, tombent en désuétude.

Déjà l'opinion s'émeut devant ces exécutions principalement dans les cercles des « philosophes éclairés », et surtout, à cette même époque, *le plus grand nombre* des homosexuels relèvent d'une juridiction moins expéditive, puisqu'ils font l'objet, sinon d'une simple relégation en province comme pour les gens de haute condition, du moins d'une mesure de détention en maison de correction ou d'internement à l'Hôpital Général.

Cette coexistence de deux pénalités, l'une brutale et encore marquée par de vieux interdits sacrés, l'autre plus insidieuse et teintée déjà du triste anonymat des répressions policières, doit nous étonner et retenir notre attention. En histoire, ce n'est pas toujours l'évènement le plus spectaculaire qui est le plus significatif et il faut savoir parfois résister aux chatolements de l'anecdote pour discerner dans la grisaille quotidienne les indices d'une mutation profonde. En l'occurrence, l'exécution du 27 mars 1726, haute en couleurs, chargée de profondes résonances émotionnelles, signifie peu parce qu'elle appartient à un passé déjà condamné. Si l'on veut, en revanche, rechercher le fait qui oriente le plus la répression de l'homosexualité à l'âge classique, le fait le plus typique de la mentalité de l'époque en ce domaine, le fait enfin qui devait avoir les plus fortes conséquences et dont les fâcheux effets se font encore sentir de nos jours, c'est vers un évènement en apparence banal qu'il faut se tourner, à savoir, *l'édit royal du 27 avril 1656 qui portait création à Paris de l'Hôpital Général*.

Il s'agit là d'une simple réforme administrative qui a bien pu passer inaperçue aux yeux du plus grand nombre des contemporains : divers établissements existaient déjà — La Salpêtrière, Bicêtre, d'autres encore — sont groupés sous une administration unique. Tous sont désormais affectés aux pauvres de Paris « de tous sexes, lieux et âges, de quelque qualité et naissance, et en quelque état qu'ils puissent être, valides ou invalides, curables ou incurables » (3).

Le but recherché est d'accueillir, de loger, de nourrir ceux qui se présentent d'eux-mêmes, ou *ceux qui y sont envoyés d'autorité royale ou judiciaire*. Cette dernière clause indique immédiatement que l'Hôpital Général n'est pas un simple

(3) Edition de 1656, art. XI. Cité par Foucault, p. 59.

établissement d'assistance — encore moins un établissement médical comme pourrait le laisser penser le terme — mais véritablement une structure semi-juridique guidée d'abord par des préoccupations policières. Cela se voit davantage encore par les pouvoirs accordés par l'Édit aux directeurs de cette institution. Ceux-ci, nommés à vie, « ont *tout pouvoir* d'autorité, de direction, d'administration, commerce, police, juridiction, correction et châtement sur tous les pauvres de Paris, tant en dehors qu'au dedans de l'Hôpital Général » (4) et le texte du règlement ajoute : « auront pour cet effet les directeurs poteaux, carcans, prisons et basses fosses dans ledit Hôpital Général et lieux qui en dépendent comme ils aviseront, sans que l'appel puisse être reçu des ordonnances qui seront par eux rendues pour le dedans dudit Hôpital; et quant à celles qui interviendront pour le dehors elles seront exécutées pour leur forme et teneur nonobstant oppositions ou appellations quelconques faites ou à faire et sans préjudice dicelles, et pour lesquelles nonobstant toutes défenses et prises à partie ne sera différé » (5)

L'Édit de 1656 définit donc un véritable univers correctionnaire — pour ne pas dire concentrationnaire — mais surtout, par ses dispositions — souveraineté quasi absolue qui émane directement de l'autorité royale, juridiction sans appel, droit d'exécution contre lequel rien ne peut prévaloir — il instaure un établissement qui se situe en marge de la justice et du droit traditionnels, et est en quelque sorte « le tiers ordre de la répression » (6). Il faut noter en outre son caractère bourgeois (au sens qu'il convient de donner à ce terme au XVII^e siècle) : on est en présence d'un pouvoir civil rattaché au Roi par l'intermédiaires de serviteurs zélés, en la personne de directeurs et d'administrateurs le plus souvent recrutés dans la bourgeoisie et ni le Clergé, ni les Parlements, n'y ont droit de regard. Le roi décrète en effet : « Entendons être conservateur et protecteur du dit Hôpital Général comme étant de notre fondation royale et néanmoins qu'il ne dépende en façon quelconque de notre Grande Aumonerie, ni d'aucun de nos grands officiers, mais qu'il soit totalement exempt de la supériorité, visite et juridiction des officiers de la générale Réformation et autres

(4) Article XIII, M. Foucault, *op. cit.* p. 59.

(5) Article XII, *op. cit. ibid.*

(6) M. Foucault, *op. cit.* p. 60.

de la grande Aumonerie, et de tous autres auxquels nous interdisons toute connaissance et juridiction de quelque façon et manière que ce puisse être » (7). Il ne faudra pas s'étonner, dans ces conditions, que « bourgeoise » par son inspiration, la nouvelle institution s'appliquera « en priorité », comme nous le verrons plus tard, à sauvegarder les valeurs « bourgeoises ».

Dans les mois qui suivent la parution de l'Edit, environ six mille parisiens — un habitant sur cent — sont enfermés dans l'Hôpital Général. Bien plus, le 16 juin 1676 un nouvel Edit royal prescrit l'établissement d'un Hôpital Général dans chaque ville du royaume. A la veille de la révolution 32 villes de province en seront pourvues. Mais le phénomène n'est pas propre à la France. A la même époque apparaissent en Allemagne des « Zuchthäuser », en Angleterre des « Houses of correction » et surtout des « Workhouses » dont les caractéristiques sont similaires à celle de l'Hôpital Général. En quelques dizaines d'années c'est l'Europe entière qui est couverte d'un réseau serré de ces maisons et le caractère européen du phénomène doit nous garder de penser que cette curieuse institution est la manifestation épisodique de l'absolutisme d'un roi. Nous sommes en fait en présence d'un mouvement aux racines profondes qui témoigne d'une véritable mutation dans la mentalité collective et de la naissance d'une nouvelle sensibilité sociale. L'acte de partager une société, l'acte d'y tracer une ligne de clivage entre une majorité et une minorité, l'acte de séparer cette minorité, de l'exclure, de la persécuter ou de l'interner est toujours révélateur des hantises d'une époque, de ses aversions, de ses phobies, comme le montrent la mise à l'écart des lépreux au Moyen-Age ou la ségrégation raciale et l'antisémitisme de nos jours. A cet égard le grand internement consécutif à la fondation de l'Hôpital Général au XVII^e siècle est révélateur de l'existence d'une nouvelle sensibilité de la société classique à une certaine forme de désordre.

De quel désordre s'agit-il? Nulle méthode ne serait plus efficace pour répondre à cette question, que celle qui consiste à examiner de quoi se compose la clientèle de l'Hôpital Général. Que trouve-t-on, en fait, parmi ses 6 000 reclus?

(7) Art. VI, *op. cit.* p. 60.

La plus grande variété : tout un peuple qui aujourd'hui nous paraît singulièrement hétéroclite : des pauvres certes, des mendiants, des chômeurs et autres oisifs involontaires, mais aussi des condamnés de droit commun mêlés à des fous comme aussi bien des débauchés, des libertins ou de simples athées. La consultation des registres d'entrée ne manque pas de nous laisser songeurs : on y parle indistinctement de « mendiants, de paresseux, de libertins et de fripons » et les qualificatifs les plus souvent mentionnés sont, pêle-mêle, ceux de « débauché », « imbécile », « prodigue », « infirme », « esprit dérangé », « fils ingrat », « père dissipateur », « prostitué », « insensé »...

Pour expliquer cette étrange disparité il serait vain d'alléguer que le XVII^e siècle a regroupé derrière les murs de l'Hôpital Général tous les « a-sociaux ». Ce serait oublier, en effet, que l'a-social n'existe pas avant et en dehors de la société, celle-ci le reconnaissant et le désignant comme tel après-coup, mais que, bien au contraire, *c'est la société elle-même qui crée l'a-social* par l'acte qui désigne un individu comme différent des autres, lui refuse les conditions concrètes d'existence et finalement l'exclut du groupe. Il serait également faux, pour rendre compte de ce qui est scandaleuse confusion à nos yeux, d'invoquer une connaissance insuffisante et l'état embryonnaire de la science en vertu desquels l'âge classique aurait été incapable de distinguer ce qui pour nous est avec évidence faite contre la société de ce qui est simple faute morale ou maladie. Ce serait tomber dans l'illusion qui consiste à projeter rétrospectivement et de façon anachronique, les distinctions modernes, peut-être d'ailleurs trop simplistes et trop rigides, héritées du positivisme du XIX^e siècle, sur une époque où elles n'ont aucunement leur place. En réalité ce qui nous apparaît *hétérogène* était perçu alors comme *homogène* : tous ces êtres que nous répartissons si aisément entre les mains des médecins, du psychiatre, du juge ou du prêtre étaient véritablement appréhendés d'une façon uniforme et indistincte; une même sensibilité sociale les désignait comme différents et à exclure.

Cette sensibilité est une *sensibilité au « désordre »*, à tout ce qui sort de l'ordre ou lui fait obstacle, et tout d'abord à la *Misère*. Le but premier de l'Hôpital Général, nous l'avons vu, est de mettre de l'ordre dans le domaine de la misère. Par ce mot il ne faut pas entendre seulement les pauvres, les

mendiants, les chômeurs, mais aussi tous les excentriques, les maniaques, les insensés comme aussi bien les a-moraux, les irréguliers ou les homosexuels. Il s'agit à la fois des misérables et des miséreux. C'est qu'en effet dans un siècle éminemment épris de raison et d'ordre, tout ce qui a la moindre apparence de déraison fait scandale et c'est faire œuvre de bon goût et de raison que d'éliminer ce qui trouble la belle ordonnance voulue par la société. Faute de vouloir ou de pouvoir panser ses plaies, le XVII^e siècle a eu l'idée géniale de les faire disparaître de sa vue en les enfermant soigneusement dans l'Hôpital Général, comme on voit encore, en Europe, certains gouvernements masquer aux yeux des touristes la misère bien réelle des bidonvilles.

Mais ce n'est pas tout. La misère n'est pas seulement un obstacle à l'ordre, elle est aussi une rébellion contre l'ordre, une faute contre la belle marche de l'Etat. Il ne suffit pas de l'enfermer, il faut encore la châtier, comme l'a montré assez la description de l'appareil correctionnaire mis à la disposition des directeurs de l'Hôpital. D'ailleurs la culpabilité attachée au désordre est indifféremment sociale et morale. Plus précisément toute forme de misère est enveloppée d'une atmosphère de culpabilité morale. Si le pauvre est pauvre, si le fou est fou, ou si le malade est malade, c'est d'abord parce qu'ils sont des pécheurs, parce qu'ils se sont trop complus en eux-mêmes, que leurs mœurs étaient dégénérées et leur vie spirituelle déficiente. Si bien que par une magnifique ambiguïté de la peine, le châtement corporel est à la fois punition sociale et occasion de rachat spirituel. Le « bon pauvre » qui se soumet trouve dans la souffrance imposée matière à pénitence et à sanctification; quant au « mauvais pauvre », à l'insoumis, il n'a que ce qu'il mérite.

Le traitement imposé aux vénériens illustre parfaitement cette casuistique. Déjà au Moyen Age sous l'influence arabe, les maladies vénériennes étaient considérées comme des maladies relevant de la médecine et faisaient l'objet d'un début de thérapeutique. Cela n'empêche point les vénériens au XVII^e siècle d'être traités comme des pécheurs et d'être plus souvent internés à l'Hôpital Général qu'hospitalisés à l'Hôtel-Dieu. C'est que la guérison de leur âme importe au moins autant que celle de leur corps. Avant d'être admis au quartier du « Grand Mal » on exige qu'ils acquittent leur dette envers la moralité publique et qu'ils présentent, sinon un billet de confession, du moins un certificat de châtement :

« Tous ceux qui se trouvent attaqués du mal vénérien n'y seront reçus qu'à la charge d'être sujets à la correction avant toute chose et fouettés, ce qui sera certifié par leur billet d'envoi » (8).

C'est donc un triple souci d'assistance, de police et de moralité qui préside à la création de l'Hôpital Général, mais c'est de loin la préoccupation éthique qui l'emporte et domine tout le reste. En fait, avec cette initiative, le XVII^e siècle a réussi une étonnante synthèse de l'obligation morale et de la loi civile. Selon cette vision « toute faute morale, même dans sa forme la plus privée, prend l'allure d'un attentat contre les lois écrites ou non écrites de la cité » (9). Ce que signifie la naissance de l'Hôpital Général, c'est l'avènement d'un ordre moral, c'est-à-dire l'ambition d'une société où il y aurait parfaite transparence, entière réversibilité, entre les exigences de la religion et de la morale et les règles de la police.

Mais si l'on songe maintenant que cette idée — d'après laquelle la vertu et finalement le bonheur de chaque citoyen sont Affaires d'Etat — a été précieusement recueillie, après la Révolution, par la République bourgeoise; si l'on considère en outre qu'on la retrouve encore intacte au XX^e siècle jusque et y compris dans les Républiques socialistes, on voudra bien admettre que l'évènement du 27 avril 1656, aussi terne soit-il en apparence, ne laisse pas d'avoir une importance capitale dont les effets se font encore sentir dans les moindres détails de notre vie quotidienne.

Parmi les désordres auxquels l'âge classique est particulièrement sensible, ceux relatifs à la vie sexuelle tiennent une place de choix. Il n'y a là rien que de très normal puisque la protection des structures familiales est l'une des préoccupations principales de la morale bourgeoise. On assiste à cette époque à une véritable confiscation de l'éthique sexuelle au profit de la morale des familles. L'amour relégué au second plan laisse la place au mariage conçu comme un contrat signé devant notaire. Dès que « l'intérêt » est en jeu, c'est-à-dire qu'il y a scandale susceptible de

(8) Décision du bureau de l'Hôpital Général en 1679 citée par M. Foucault, *op. cit.* p. 103.

(9) Michel Foucault, *op. cit.* p. 92.

souiller l'honneur des autres membres de la famille, ou dès que la conservation du patrimoine est mise en cause, la mesure d'internement est de rigueur. Y-a-t-il mariage honteux, liaison inavouable, prodigalité, débauche, libertinage? La famille toute puissante réclame l'internement pour son rejeton fautif et le plus souvent obtient satisfaction.

Evidemment les gens convaincus d'homosexualité occupent une place d'honneur dans les rangs des perturbateurs de l'ordre familial voués aux cachots de l'Hôpital Général. Du moins échappent-ils pour le plus grand nombre d'entre eux, comme nous l'avons vu précédemment, au supplice moyenâgeux « incendium et ignis ». Ce serait cependant une erreur d'attribuer cette atténuation sensible du châtement traditionnel à une prise de conscience de son caractère barbare, ou à un quelconque souci humanitaire. Il serait plus faux encore d'y voir l'avènement d'une ère libérale pour l'homosexualité. En fait l'abandon du bûcher au bénéfice du seul internement, correspond à une *mutation profonde de la culpabilité qui s'attache à l'homosexualité*, non à sa suppression.

Ce que le Moyen Age punit par le feu, ce n'est pas tant l'homosexualité en général que l'acte particulier de la sodomie. Celui-ci est assimilé à un acte hérétique, à une profanation des lois de la nature. C'est une même horreur des rites magiques ou des pratiques démoniaques qui conduit sur le bûcher la sorcière et le sodomite. La dureté de la peine signifie qu'un tabou religieux a été transgressé, qu'un sacrilège a été commis, et elle ne nous scandalise que dans la mesure où nous avons en grande partie perdu le sens du sacré. Mais la condamnation qui frappe la sodomie n'empêche pas à la même époque — et cela est surtout sensible à la Renaissance — une certaine apologie littéraire des équivoques amoureuses de l'homosexualité tant socratique que saphique. Tandis, en effet, que l'Eglise s'acharnait pendant des siècles, en pourchassant sorciers et magiciens, à extirper des campagnes européennes toutes traces du paganisme préchrétien, une tradition platonicienne fort vivante se perpétuait en littérature et dans les arts. D'après celle-ci, s'il est bien vrai que l'amour est « démoniaque » (au sens socratique du terme) et qu'il a toujours une parenté avec la *déraison*, il n'en résulte pas qu'il soit pour autant mauvais et condamnable : s'il est parfois folie aveugle du corps, l'amour peut être aussi ivresse inspirée de l'âme; le même

tourment profond de l'homme, tantôt le fait déchoir au rang de l'animal, tantôt l'élève aux plus hautes créations de l'esprit. Et l'amour qui paraît le plus déraisonnable, cet amour du même par le même, l'amour homophile pour tout dire, est celui justement qui recèle la plus grande puissance de savoir, la plus grande force de création puisqu'il engendre dans l'esprit et non dans la chair.

Or au milieu du XVII^e siècle, dans le même temps où les bûchers se font plus rares, l'éloge de « l'amour fou » disparaît soudain de la scène littéraire. Ce que le Moyen Age et la Renaissance n'avaient pas confondu, la sodomie et l'homophilie, est désormais enveloppé dans une même désapprobation, plus terne, plus anonyme, mais non moins puissante. Ce qui était encore, quelques décades plus tôt, amour subtil et délicat, source privilégiée de sentiments rares, devient amour insensé et scandaleux vite associé à des pratiques infâmes et dégradantes. Inversement la sodomie perd son caractère de sacrilège pour n'être plus considérée que comme une des formes les plus honteuses de la débauche. En ce siècle voué à l'ordre et pétri de raison, on assiste véritablement à une « désacralisation » de la sodomie, à une « laïcisation » de la condamnation dont elle est l'objet. Mais l'homophilie est loin de gagner au change. L'Interdit religieux de la sodomie fait place à une condamnation *éthique* qui englobe l'homosexualité dans son ensemble et, paradoxalement, l'atténuation de la peine s'accompagne d'un renforcement de la censure. Un grand refoulement collectif s'opère : il ne faut pas parler de ça; c'est honteux, immoral. Les homosexuels sont voués, pour une longue période, au silence et à la clandestinité anonyme, les uns par honte et peur du scandale, les autres par la force derrière les murs de l'Hôpital Général. Au silence des prisons répond celui des conversations et des livres.

Certes cette mutation de culpabilité ne s'est pas opérée en un jour et ce serait une étude passionnante pour l'historien que d'examiner comment la laïcisation progressive du phénomène homosexuel a entraîné la coexistence concurrente de deux législations pénales : l'une, sous l'influence de l'Eglise, applique encore des lois moyenâgeuses, l'autre purement civile et bourgeoise dépend directement du pouvoir Royal. Si, par exemple, l'ordonnance de 1670 range la sodomie parmi les « cas royaux », cela signifie surtout le désir du roi d'en retirer la connaissance aux Parlements qui

appliquaient trop volontiers les lois médiévales. L'hérésie fait place au délit de mœurs et le policier prend le relais du prêtre. Nul n'oserait dire qu'il s'agisse encore d'un progrès...

Mais le nouveau style de répression inauguré à l'âge classique comporte d'autres harmoniques dont les échos sont loin d'être éteints. La cohabitation au sein de l'Hôpital Général des pensionnaires les plus hétéroclites, le voisinage constant, notamment, des homosexuels avec les malfaiteurs, les débauchés, les malades ou les insensés, le rassemblement de tous ces « miséreux » sous le regard d'une commune réprobation, n'ont point manqué, en effet, de susciter dans les esprits des assimilations abusives, d'étranges confusions et autres habitudes de pensées, dont nous faisons encore les frais tant elles sont demeurées vivaces dans notre société.

C'est d'abord le cotoiement des homosexuels et des fous qui a eu pour conséquence de « situer l'homosexualité parmi les stratifications de la folie ». Plus généralement d'ailleurs tout « dérangement sexuel » — ou ce qui était alors perçu comme tel par l'ordre contemporain — s'est trouvé contaminé par la notion de folie et a été assimilé à un « dérangement de l'esprit ». La reconnaissance ancienne de l'ambiguïté féconde de l'amour, de sa parenté, tantôt joyeuse, tantôt tragique, avec la folie aussi bien qu'avec le génie, a disparu. Une ligne stricte partage désormais le monde de l'amour en une région bonne où la sexualité est ordonnée et raisonnable, et une autre, mauvaise, où elle est insensée, déraisonnable, immorale, sans que la moindre communication soit possible entre ces deux régions.

Le message freudien, selon lequel toute folie s'enracine dans quelque sexualité troublée, nous apporte d'ailleurs une preuve de cette collusion implicite et indue de toute une part de la sexualité avec la folie. Mais ce que la psychanalyse balbutiante a pris pour une loi constante de la nature humaine n'avait en fait de sens que dans le contexte d'une civilisation qui, depuis deux siècles, situait les manifestations les plus vivantes, les plus riches, de la sexualité dans le monde de la *Déraison*; ce que le psychanalyste, dans sa naïveté première, a érigé en loi universelle n'était, sans doute, que l'héritage empoisonné d'une culture étroitement localisée dans le temps et dans l'espace. Et il nous faut un grand effort de recul et de lucidité, pour nous apercevoir que ce clivage, soit-disant si net, si définitif, entre une sexua-

lité bonne et une sexualité mauvaise, entre ce qui est sain et ce qui est pathologique, entre le normal et l'anormal, n'est rien moins qu'évident ni originel, puisqu'il n'est que l'émanation d'une vision éthique propre à l'âge classique.

Mais les confusions du Grand Siècle vont encore plus loin. C'est qu'en effet le dérangement mental n'est pas encore perçu, à cette époque, sur un fond de déterminisme impersonnel comme il le sera à l'ère positiviste. Pas plus que la maladie du corps, le dérèglement de la raison ne peut s'expliquer alors uniquement par l'appel à une causalité strictement déterminée, physiologique ou psychologique. Ce qui le commande et l'explique, c'est d'abord *le vice*, l'immoralité, en un mot le dérèglement du cœur. La déraison est, avant tout, le produit d'une mauvaise volonté, c'est-à-dire d'une volonté coupable. Dès qu'une sexualité, parce que peut-être plus exigeante ou plus imaginative, sort de l'ordre voulu par la société, elle est immédiatement assimilée à une faute morale. L'Homosexuel est à la fois et *indistinctement* un malade, un fou et un débauché. Mais il n'est pas besoin d'une longue observation pour retrouver cette triple confusion, intacte, dans l'attitude ambiguë de nos contemporains. Dans une oscillation perpétuelle dont l'incohérence ne semble pas frapper les esprits, les mêmes auteurs dans un même ouvrage considèrent les homosexuels tantôt comme des malades qu'il faut soigner, tantôt comme des volontés déviées qui doivent s'amender. Fou ou vicieux, anormal ou débauché, à traiter ou à châtier, tout se passe comme si pour décrire l'homosexuel on ne disposait que de ces deux séries de concepts, incompatibles entre elles d'ailleurs, et dont le seul point commun semble être la volonté de situer un être humain hors du groupe social. Le XIX^e siècle a eu le mérite de montrer que les maladies du corps étaient indépendantes des faiblesses de l'âme; le XX^e siècle a introduit l'idée de pures maladies de l'esprit, éclairant d'un jour nouveau des terres qu'on croyait réservées au seul moraliste; mais on n'en est pas encore venu à penser, semble-t-il, que certaines « déviations » sexuelles pouvaient n'être *ni immorales, ni pathologiques*. On a reconnu à l'individu le droit de croire en une autre religion que celle de l'Etat ou celui d'avoir des idées politiques différentes de celles du Prince; on ne lui a pas reconnu le droit d'avoir un comportement sexuel différent du comportement type imposé par le groupe, véhiculé par la coutume et sanctionné par la loi.

Mais la confusion n'est pas seulement dans l'opinion commune, elle trouve un écho dans le cœur même de beaucoup d'homophiles. Trop nombreux sont ceux qui se sentent perpétuellement coupables — non pas vis à vis d'une autorité religieuse transcendante — mais aux yeux de la seule société. Et que dire de ces autres qui, se croyant « malades » et voulant « guérir », font antichambre chez le médecin? L'ordre moral, comme une poix, colle à nous, nous engluie et imprègne tous nos gestes et toutes nos pensées.

Ainsi, autant il est vrai que la création de l'Hôpital Général, au XVII^e siècle, a été l'amorce d'une profonde mutation dans la façon de percevoir et de punir l'homosexualité, autant il faut reconnaître que, depuis trois siècles, nul événement marquant, nulle loi ne permettent de penser que l'ordre moral instauré à l'âge classique ait subi de notables modifications.

Nous vivons encore, au XX^e siècle, sous le règne plus ou moins tyrannique, plus ou moins symbolique, de l'internement. Notre époque est étrangement sensibilisée aux mœurs, entendez à la sexualité. Toute variation sur le thème sexuel est aussitôt interprétée simultanément en termes de pathologie par le médecin, de pénalité par le pouvoir ou de faute par le moraliste. Tout ce qui s'écarte, tant soit peu, de la norme voulue par « l'ordre social » est voué, au moins virtuellement, à la prison ou à l'hôpital psychiatrique, ces deux variantes modernes de l'internement.

Il est vain d'incriminer les institutions; ce qui compte ce sont bien moins les dispositions légales que leur support psychologique et la complaisance qu'elles trouvent dans la mentalité collective. Ce n'est pas par un nombre plus grand d'homophiles que l'Antiquité grecque se distinguait de l'époque moderne, ni même par l'existence, à ce propos, de lois libérales, mais bien plutôt en ce qu'on y pratiquait l'homosexualité sans aucun sentiment de culpabilité ni sociale ni morale. La religion ni la cité ne s'estimaient concernées par de tels actes.

On a trop pris l'habitude d'associer sexualité libre et culpabilité; on considère trop comme allant de soi l'étrange alliance du psychiatre, du juge et du moraliste. Mais l'amalgame fréquent de la prison et de l'alcôve n'est pas une fatalité. Tous ces rapprochements sont loins d'être inscrits dans

le cœur de l'homme; ils appartiennent, au contraire, à une vision éthique du monde étroitement localisée dans le temps et dans l'espace et dont on peut situer la naissance dans l'Europe du XVII^e siècle. Seul le manque de recul peut nous faire illusion et nous abuser.

C'est pourquoi, s'il est vrai que connaître les déterminismes qui nous conditionnent est un premier effort pour s'en libérer, s'il est vrai que toute lucidité est libératrice, cette genèse historique de quelques aspects de la mentalité contemporaine n'était peut-être pas inutile, aussi partielle et fragmentaire soit-elle. Ajoutons qu'il importe, plus que jamais, de dénoncer les insidieuses collusions de l'ordre moral, en un temps où maints prodromes nous font redouter une résurgence de la morale d'Etat. Craignons d'être, à notre tour, les petits homophiles d'un autre Grand Siècle!

ANDRÉ-CLAUDE DESMON

OPINIONS ET THÉORIES

SUR LA NATURE ET L'ORIGINE DE L'HOMOSEXUALITÉ MASCULINE

par

le Professeur ETTORE MARIOTTI

Dès 1852, l'attirance amoureuse entre personnes de même sexe attira l'attention du savant Casper (1), qui y vit une sorte d'hermaphrodisme psychique. Ulrichs, magistrat hanovrien, créa le terme d'« uranisme », d'après Aphrodite Ourania du *Banquet* de Platon; il alla jusqu'à recommander le mariage entre hommes (2). Un peu plus tard, Westphal (3) réussit à cerner assez bien le phénomène de l'inversion sexuelle, mais ne réussit pas à identifier la sensibilité sexuelle invertie avec l'homophilie. Tamassia et Lombroso en Italie, Charcot et Magnan en France, créèrent le terme d'« inversion sexuelle », et considérèrent (au moins les deux Français), la chose comme une forme d'obsession morbide. Brouardel et Lacassagne envisagèrent le problème sous l'angle médico-légal et juridique. Tarnowsky commit l'erreur de confondre inversion, perversion et prostitution masculine.

Krafft-Ebing (4) fut le premier qui plaça l'étude de l'inversion sur un terrain vraiment scientifique; tout en reconnaissant la nécessité de protéger les mineurs, il osa affirmer qu'entre adultes de même sexe les relations sexuelles devaient être autorisées. Moll (5) appuya surtout son étude sur les exemples historiques, mais aboutit à la conclusion que l'inversion était une manifestation de dégénérescence. De telles théories sont aujourd'hui désuètes.

Schrenck-Notzing, médecin de Munich, admit, pour sa part, que la pédérastie peut exister chez un peuple normal, mais qu'elle finissait, au bout de quelques générations, par

OPINIONS ET THÉORIES

provoquer une dégénérescence; il reconnaissait du reste, comme Krafft-Ebing, que la satisfaction des goûts sexuels de chacun devait être considérée comme une affaire privée, tant qu'elle ne lésait pas la société (6).

Binet expliqua le phénomène de l'inversion par un facteur fortuit, intervenu dans l'enfance. Ribot, quant à lui, y vit le résultat du combat de divers éléments en lutte pour l'affermissement de la race. Lacassagne (7) considérait les homophiles comme des êtres retardés, au plus bas de l'échelle humaine.

Mantegazza, se plaçant sur un plan anatomique, expliquait l'inversion par l'innervation du rectum en fibres nerveuses porteuses de sensations voluptueuses (8). Magnan y voyait une forme d'obsession, comme la dipsomanie ou la kleptomanie (9), et Chevalier une tare dégénérative, ramenant l'homme à la bisexualité de l'embryon (10). Moreau considérait toutes les aberrations du sens génésique comme des manifestations de folie, entraînant une diminution de responsabilité du point de vue de la Loi (11). Le médecin français Saint-Paul estimait l'homophilie comme contraire à la nature humaine, et accordait beaucoup de valeur à la contagion de l'exemple (12).

Raffalovitch, qui s'occupa surtout de l'inversion congénitale, reconnut le premier que l'inversion, aspect, parmi d'autres, de la sexualité humaine, pouvait avoir sa propre philosophie et sa propre morale (13).

Magnus Hirschfeld consacra sa vie à la défense des homosexuels, et se battit âprement pour faire abolir la loi allemande (toujours existante aujourd'hui) qui considère l'homosexualité comme un délit; c'est grâce à lui, au premier chef, que les homophiles purent sortir de l'ombre et revendiquer publiquement leurs droits.

James (14) considéra l'inversion comme un appétit sexuel dont tous les hommes possèdent sans doute le germe en puissance. Par contre, Venturi (15) vit dans l'homosexualité — surtout passive — le produit de la divergence régressive, facteur antibiologique qui tend à l'extinction de l'espèce; il dénonça la dépravation homosexuelle dans les collèges, et notamment dans les collèges religieux, où la mortification de la chair porte volontiers à la perversion habilement dissimulée sous le masque de l'hypocrisie.

Forez, dans son premier livre sur la question (16), confondait néophilie et inversion sous la qualification de pathologiques; mais dix-sept ans plus tard (17), il écrivait : « L'instinct sexuel n'est, en soi, ni moral ni immoral... Il est éthiquement indifférent, pourvu qu'aucun des partenaires ne nuise à l'autre... La morale religieuse a fait beaucoup de mal en faisant des perversions sexuelles des péchés damnables ». Il est vrai que les avis des théologiens diffèrent : Bouvier, théologien catholique, estime que la « sodomie » est un péché mortel si elle est « complète » (18), mais la plupart des théologiens protestants n'y voient qu'un simple vice, quelle qu'en soit la forme.

Niceforo attribua la plus grande part dans l'étiologie de l'homosexualité à l'influence du milieu antérieurement à la puberté (19). Penta y vit la réapparition d'antiques instincts oubliés (20). La Cara considéra la majeure partie des perversions comme une déviation de la sexualité à l'époque de la puberté et de la pré-puberté, en insistant sur le rôle de la vie de collègue et de la pratique du sport entre garçons (21).

Havelock Ellis (22) se consacra essentiellement à l'étude de l'inversion, en qui il voyait une forme dégénérative comparable au daltonisme, qui est contraire à la nature mais qui se trouve dans la nature, et recommanda que les invertis, non responsables de leur déviation, soient protégés par la société. Bloch (23) reconnut certaines formes morbides qu'il désigna sous le terme de « pseudo-homosexualité » mais n'en confondit pas moins les manifestations morales de la néophilie avec les formes dégénératives.

Freud (24) admit une bisexualité psychique, représentant le stade initial du développement normal. Ferenczi (25) aurait voulu substituer au terme d'« homosexualité » celui d'« homoérotisme », et distinguait l'homoérotisme subjectif (celui de l'inverti qui se sent une âme de femme) de l'homoérotisme objectif (celui de l'homosexuel qui se sent homme et agit en homme).

Weininger (26) ne vit rien d'anormal dans les rapports sexuels entre hommes : « il n'y a, du point de vue éthique, aucune différence entre les actes homosexuels et les actes hétérosexuels », écrivait-il. De Michelis (27) explique l'homosexualité comme un déséquilibre hormonal et nerveux, de sorte que, loin d'être une exception aux lois naturelles, elle

les confirme. Marañon (28) vit dans l'homosexualité un véritable « état intersexuel », présupposant une base organique d'indifférenciation sexuelle, contrairement aux théories morales et juridiques courantes.

Dans une toute autre catégorie de recherches, Steinach (29) obtint des résultats intéressants en trouvant, dans les tissus interstitiels des invertis, un certain nombre de cellules épithélioïdes, qui rappellent les cellules lutiniques de l'ovaire. Ces cellules, qu'il nomme « cellules F », secréteraient des hormones qui seraient à l'origine des tendances anormales. Pfeiffer, avec une greffe de testicule humain, a obtenu la « guérison » d'un inverti (30). Des résultats identiques ont été atteints par des greffes de testicules de singe. Mes propres expériences d'organothérapie (31), sur divers cas d'infantilisme génital et d'inversion, ont donné des résultats qui méritent d'être pris en considération et dont l'application devrait être répandue.

Richmond pensa que c'était une erreur de confondre homosexualité et inversion, celle-ci étant tout au plus une perversion qui détourne l'instinct sexuel de son but normal (32). Kahn estima qu'il existait deux formes d'homosexualité, ni l'une ni l'autre « immorales », mais simplement contraires aux coutumes de notre société (33). Kinsey, plus récemment, a mis en lumière le fait que la sexualité n'a pas pour raison d'être la reproduction de l'espèce, et que les actes homosexuels, très fréquents dans toutes les classes de la société, doivent être considérés comme un comportement naturel, aussi bien pour l'homme que pour les animaux (34). Punzo a mis l'accent sur le caractère normal de l'amour du maître pour son disciple, auquel il donne le nom de « olarénisme érotique » (35).

J'ai, quant à moi, essayé de montrer que l'homophilie avait sa raison d'être pour la sélection de l'évolution de la race. Etudiant l'influence des ondes radio qui agissent sur l'harmonie du développement physique et intellectuel des amants, notamment entre adultes et adolescents, j'ai soutenu la spiritualisation du phénomène, qui existe dans la nature mais qui est anti-social, et le plus absolu platonisme, c'est-à-dire l'amitié amoureuse la plus chaste (36). Dati a expliqué le mécanisme génétique de l'intersexualité par des maladies des spermatozoïdes et des ovules; il dit avoir trouvé, dans ses expériences, une augmentation du taux d'hormones

œstrogènes dans le sexe masculin et une diminution du taux d'hormones androgènes dans le sexe féminin; c'est de cette diminution que naîtraient les tendances homosexuelles (37).

Sur le plan moral, le prêtre catholique anglais Buckley estime, tout récemment, que les actes commis en privé entre adultes consentants sont en-dehors de la compétence de la loi, rejoignant ainsi les conclusions du fameux rapport Wolfenden; il ajoute que les amitiés amoureuses qui se développent entre adolescents dans les collèges sont précieuses (38). Boss pense que tous les troubles de la sexualité, y compris les perversions, ne sont autre chose que des « compensations » qui se répercutent du plan moral au plan somatique et impulsif de l'homme (39).

*
**

Voici donc exposées les diverses théories sur l'homoérotisme et les différentes attitudes proposées à son égard, c'est-à-dire, selon les cas, pour le combattre, pour l'ignorer, pour le tolérer ou le favoriser. Ces explorations du champ de la sexualité interdite ouvrent de nouvelles voies vers la connaissance de la vérité et vers le bien-être de l'humanité. Malheureusement, même des esprits cultivés adoptent, face à ce problème, une attitude stupide : « L'obscurantisme, l'ignorance et l'internationalité de la tartuferie imbécile passent à l'attaque et cherchent à frapper jusqu'à la science » (40). Ceux qui crient le plus fort sont les plus pourris, qui veulent oublier leur jeunesse, leur vie de collègue et d'armée, les souvenirs plus ou moins chastes de leur adolescence, voire même leurs aventures secrètes et les hontes de leurs familles. Les savants qui ont consacré des études à ce sujet finissent souvent par avoir des ennuis; Paolo Mantegazza, Havelock Ellis, Kinsey, sans parler de Magnus Hirschfeld dont on sait les démêlés avec le régime nazi, ont été traduits devant les tribunaux; moi-même, j'ai été condamné pour une étude scientifique, destinée exclusivement aux spécialistes de la psychopathologie sexuelle (41).

Le mariage monogamique est celui qui correspond le mieux aux fins de la transmission des caractères héréditaires et de leur perfectionnement; il doit être fondé sur des caractères d'attraction physique et de santé corporelle. Mais,

pour des raisons soit héréditaires, soit acquises, des anomalies se produisent, et parmi elles l'inversion sexuelle.

Pour assumer pleinement son rôle de maître du monde, l'homme doit progresser toujours plus loin sur la voie du développement intellectuel; or le désir sexuel, avec l'épanouissement spirituel qui l'accompagne, joue un rôle primordial dans ce progrès. La néophilie, manifestation normale et naturelle de l'amour du plaisir, a été la cause de la grandeur de la civilisation grecque et de la Renaissance italienne : encore faut-il, pour qu'elle puisse constituer un facteur de perfectionnement moral et intellectuel, qu'elle ne se manifeste que sous la forme d'une amitié amoureuse purement platonique. Ainsi, mais ainsi seulement, pourra-t-elle contribuer à un progrès toujours plus grand des corps et des esprits (42).

E. MARIOTTI.

- (1) J.L. Casper, *Ueber Notzucht und Päderastie*, dans *Vierteljahrsber für gerichtl Medizin*, 1852.
- (2) K.H. Ulrichs, *Prometheus* (Leipzig, 1870) et autres ouvrages.
- (3) A. Westphal, *Archiv für Psychologie*, II, p. 73.
- (4) Krafft-Ebing, *Psychopathia Sexualis*, 1^{re} éd., 1886 (trad. fr., 1895).
- (5) A. Moll, *Les Perversions de l'Instinct génital*, Paris, 1893.
- (6) A. von Schrenck-Notzing, *Die Suggestionstherapie*, Stuttgart, 1892.
- (7) Lacassagne, *Diction. encyclop. des sciences médicales*, art. *Pédérastie*.
- (8) P. Mantegazza, *L'amour dans l'humanité*, Paris, 1886.
- (9) P. Magnan, *Des aberrations, des anomalies et des perversions sexuelles*, communic. à l'Académie de Médecine, 3 janvier 1885.
- (10) J. Chevalier, *Aberrations de l'Instinct sexuel*, Paris, 1905.
- (11) P. Moreau, *Des Aberrations du sens génésique*, Paris, 1880.
- (12) Laupts (S. Saint-Paul), *L'Homosexualité et les types homosexuels*, Paris, 1910.
- (13) M.A. Raffalovitch, *Uranisme et unisexualité*, Paris, 1896.
- (14) W. James, *The Principles of Psychology*, Londres, 1901.
- (15) S. Venturi, *Le degenerazioni psico-sessuali*, Turin, 1892.
- (16) A. Forez, *La questione sessuale esposta alle persone colte*, Turin, 1907.
- (17) A. Forez, *Etica sessuale*, Turin, 1924.
- (18) J.B. Bouvier, *Dissertatio in sextum Decalogi praeceptum*, Rome, 1908.

- (19) A. Niceforo, *Le Psicopatie sessuali acquisite*, Rome, 1897.
- (20) P. Penta, *Perversioni sessuali*, Rome, 1892.
- (21) A. La Cara, *La base organica dei perversioni sessuali e la loro profilassi sociale*, Turin, 1902.
- (22) Havelock Ellis, *L'Inversion sexuelle*, Paris, 1909.
- (23) I. Bloch, *Das Sexuelleben unserer Zeit*, Berlin, 1907.
- (24) S. Freud, *Trois essais sur la sexualité*.
- (25) S. Ferenczi, dans *Jahrbuch für psychopathologische Forschungen*, 1909.
- (26) O. Weininger, *Geschlecht und Charakter*, Vienne, 1905.
- (27) E. de Michelis, *L'omosessualità vista da un moralista*, dans *Ulisse*, XVIII, 1953.
- (28) G. Marañón, *L'évolution de la sexualité et les états intersexuels*, Paris, 1931.
- (29) Steinach, *Arch. Entwickl. Mensch.*, 1920.
- (30) E. Pfeiffer, dans *Deutsche Medizin Wochen*, 1922.
- (31) E. Mariotti, S. Pellicano, F. Mariotti, *Tentativi di organoterapia mediante trapianti eteroplastici : contributo sperimentale*, dans *Assoc. dei Medici naturalisti*, Naples, 9 juin 1950.
- (32) Richmond, *Enciclopedia sessuale*, Milan, 1936.
- (33) F. Kahn, *La nostra via sessuale*, Rome, 1948.
- (34) Kinsey et autres, *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, 1948.
- (35) G. Punzo, *Prologemeni erotologici*, 1961.
- (36) E. Mariotti, *Néophilie et fluide*, dans *Arcadie*, janvier 1957.
- (37) T. Dati, *Endocrinologia sessuale : il pensiero scientifico*, Rome, 1955.
- (38) M. Buckley, *Morality and the Homosexual, a Catholic approach*, Westminster, 1960.
- (39) M. Boss, *Introduction à la médecine psychosomatique*, Paris, 1959.
- (40) E. Mariotti, *Arte e scienza delittuosa in rapporto al diritto punitivo*, Naples, 1959.
- (41) *La Neofilia*, Rome, 1952.
- (42) Est-il besoin de préciser que la rédaction d'*Arcadie* laisse au professeur Mariotti l'entière responsabilité de ces opinions?

NOS ANCÊTRES LES HITTITES ?

« Le droit hittite ne connaît que deux classes (sociales) : les hommes libres et les esclaves... Un homme libre peut légalement se mettre « en ménage » avec un jeune garçon de condition libre. Cette « union » est assimilée par la loi à un mariage normal. Mais ce que le Code hittite ne dit pas, c'est si le jeune garçon reçoit une somme d'argent analogue au « prix d'achat », formule qui, chez les Hittites, désigne la dot versée par le mari à son épouse. La coexistence de ces deux formes « matrimoniales » est un indice en faveur de la thèse selon laquelle le peuple hittite est le produit de la fusion de deux groupes ethniques de conceptions morales différentes. Il semble que le principe « l'union fait la force » soit à la base de cet état de choses, et dans la pratique chacun était libre de choisir selon ses goûts ».

Cette information... époustouflante! est donnée par Mme Margarete Riemenschneider à la page 49 de son livre *Le Monde des Hittites* (Paris, 1955, chez Corrèa-Buchet-Chastel). Cette dame n'est pas inconnue pour les lecteurs d'*Arcadie*, puisque Max Jurth l'avait signalée naguère (N° 81, p. 502).

La chose, à vrai dire, est si « énorme » (« hénaurme », aurait dit Flaubert), que j'ai voulu chercher un peu d'où Mme Riemenschneider tenait ce renseignement, et ces lumières si crues sur la mentalité hittite. J'ai d'abord vérifié qui est Mme Riemenschneider : c'est une spécialiste de l'histoire de l'art, ce qui, *a priori*, ne lui donne pas de compétence particulière pour parler de droit privé. Mais son livre sur les Hittites, magnifiquement illustré et édité, a connu une très large diffusion dans les milieux cultivés, et les idées qu'il expose sont, par là-même, assez communément répandues dans le public.

Les quelques lignes qui vont suivre montreront aux lecteurs d'*Arcadie* les pièges de la « pseudo-science » et de la vulgarisation hâtive, leur dévoileront le mécanisme d'une recherche historique et leur enseigneront quelle modestie il convient toujours de garder dans ce domaine!

(Pour ceux qui ne sauraient pas qui sont les Hittites, rappelons qu'il s'agit d'un peuple, de race indo-européenne, qui fonda en Asie Mineure un florissant empire au 2^e millénaire avant Jésus-Christ, et dont la civilisation nous a été révélée depuis environ soixante ans par une série de trouvailles archéologiques, notamment sur le site de leur ancienne capitale, à Boghaz-Köi en Turquie.)

A lire Mme Riemenschneider, on croirait que nous connaissons la législation hittite aussi bien que le Code napoléonien. Or il n'en est rien : notre *seule et unique* source de documentation consiste en deux tablettes inscrites en caractères cunéiformes, trouvées à Boghaz-Köi et qui contiennent un certain nombre de lois — très brèves — non sans de nombreuses lacunes dues au mauvais état de conservation des tablettes. La langue hittite nous est à peu près connue, grâce aux travaux d'une génération entière de philologues français, allemands, anglais et italiens, mais le déchiffrement des textes pose encore aux spécialistes des problèmes parfois insolubles, en raison des confusions et des mélanges entre la langue hittite et la langue babylonienne, qui s'écrivaient toutes deux avec les mêmes combinaisons cunéiformes.

Le « Code hittite » — puisque c'est ainsi qu'on l'appelle — a été publié à Paris, en langue hittite, par l'assyriologue Edouard Hrosny en 1922, avec traduction française en regard, et une traduction allemande, œuvre de l'assyriologue Heinrich Zimmern, a vu le jour à Leipzig la même année. C'est tout : tout ce que nous savons des lois hittites vient de là — de l'édition Hrosny ou de l'édition Zimmern (1). L'un et l'autre de ces assyriologues a pris le soin de mettre entre crochets ou en italique les passages incertains, difficiles ou obscurs.

Or voici ce que donne l'article du Code qui nous intéresse.

Dans l'édition allemande (Zimmern), il est numéroté 1-37, et le texte, retraduit en français, est le suivant :

« Si un esclave donne à un jeune homme [mot à mot : à un fils] libre le prix (du mariage), alors il peut le prendre comme *garçon de plaisir*; personne ne peut (ensuite le lui) *enlever*. » On remarquera l'incertitude de l'interprétation : les mots « du mariage » et « ensuite le lui » sont entièrement

(1) E. Hrosny, *Code hittite provenant de l'Asie Mineure* (vers 1350 av. J.C.), Paris, 1922. — H. Zimmern, *Hethitische Gesetze aus dem Staatsarchiv von Boghazköi* (um 1300 v. Chr.), Leipzig 1922, dans la revue *Der alte Orient*, 23^e année, 2^e fascicule.

absents du texte hittite; les mots « garçon de plaisir » et « enlever » sont de lecture douteuse.

Dans l'édition française (Hrosny), changement à vue : l'article (numéroté ici 36) se lit ainsi : « Si un esclave *donne* le prix d'achat à un fils libre, et le prend comme époux (de sa fille), alors *personne* ne le *fait sortir* (de son nouveau milieu social?). » L'interprétation est tout aussi incertaine et le sens n'est plus du tout le même. Hrosny a rajouté « de sa fille » après « époux », ce qui change toute la signification de la phrase, mais Zimmern n'avait pas du tout lu « époux », de sorte que nous sommes en pleine obscurité.

Dans ces conditions, qu'est-ce qui peut permettre à l'historien d'accorder créance à l'une ou à l'autre des traductions? Certains inclinent à croire la version Zimmern — celle du « mariage entre hommes » : ainsi J. Pedersen (2), qui pense voir là une pratique condamnée par la Bible (*Lévitique*, 18, 20; *Deutéronome*, 27, 20-23); mais la lecture attentive des passages en question de la Bible montre qu'il fait une confusion. D'autres historiens admettent pour valable l'interprétation de Hrosny, au premier rang desquels le spécialiste du droit babylonien Edouard Cuq (3).

Je dois dire que, pour ma part, ce « mariage entre hommes » légalisé m'apparaît si exorbitant, si unique — je n'en connais d'exemple dans aucune législation écrite — que j'ai peine à croire que cet article du Code hittite ait réellement la signification que lui a attribuée Heinrich Zimmern (4). On peut, en tout cas, en discuter, et sans doute des Archaïques érudits m'apporteront-ils des lumières là-dessus.

Ce que j'ai seulement voulu montrer ici, c'est la malhonnêteté qu'il y a à présenter au public une chose *douteuse* et *controversée* comme une chose *sûre* et *claire*. Du reste Mme Riemenschneider n'a même pas lu attentivement la tra-

(2) J. Pedersen, *Israël, its life and culture*, I-II, Londres-Copenhague, 1962, p. 552.

(3) E. Cuq, *Études sur le droit babylonien, les lois assyriennes et les lois hittites*, Paris 1929, p. 471-472.

(4) Il est certain, néanmoins, que les Hittites n'étaient pas hostiles en principe à la pédérastie : le même Code précise, dans d'autres articles, qu'il y a lieu à châtement lorsqu'un homme viole sa mère, sa fille ou son fils contre leur consentement, mais non si la chose s'est faite de plein gré (Zimmern et Hrosny sont, cette fois, d'accord sur l'interprétation). Il faut avouer que c'est là une morale sexuelle assez élastique.

duction de Zimmern, car elle écrit que le Code hittite « ne dit pas si le jeune homme reçoit une somme d'argent analogue au prix d'achat ». Or, justement, le Code est très explicite sur ce point-là, et c'est le seul sur lequel les deux traducteurs soient d'accord!

Allons..., mon propos n'est pas de jeter dans l'âme des lecteurs d'*Arcadie* le scepticisme et le doute systématique; mais que cette histoire de Hittites nous serve, à tous, de leçon en nous montrant combien la prudence est sœur de l'honnêteté, et combien la vérité est un oiseau difficile à attraper.

MARC DANIEL.

Der Kreis LE CERCLE The Circle

paraît depuis 1932

Revue mensuelle comprenant une partie française, allemande et anglaise

Chaque article n'est publié que dans une seule langue

photographies - dessins

Abonnement pour un an :

50 F (envoi sous pli fermé)

LE CERCLE, case 547, Zurich 22 (Suisse)

Compte de chèques postaux VIII-25 753 Zurich

LE COMBAT D'ARCADIE

LE SCANDALE DU SINGULIER

(Suite de la page 332)

Mais cette même Marie Dorval, qui devait lâcher Vigny pour George Sand, n'avait pas craint de traiter le marquis de Custine de « monsieur en jupon » (dans un billet au poète) et de « madame Custine » (dans un billet à Sand).

Car Astolphe de Custine, on le sait (*Arcadie*, n° 19, pages 73-74) était lui aussi — de l'autre « côté »! — un personnage plus nettement « singulier » encore que Mme Sand, et le même objet de scandales. Les belles dames du temps — c'était là leur réaction la plus modérée — déploieraient « qu'un vertige inexplicable écarte un si grand esprit de tout ce qui fait habituellement le bonheur des hommes ». (Pierre de Lacretelle : *Marquis de Custine*. Editions du Rocher, page 34.)

Au centre donc de cette société aristocratique et littéraire, traversée par la tempête romantique, le marquis de Custine passa toute sa vie d'orage en orage... avec un ami Allemand, un ami Anglais, un ami Polonais, etc...

Après Pierre de Lacretelle, après Marc Daniel, après le marquis de Luppé, Yves Florenne à son tour vient de s'occuper de ce grand esprit prophétique et brillant en publiant ses « plus belles pages » présentées de manière fort congrue (au « Mercure de France »). *Le Monde*, sous la plume de Pierre-Henri Simon, en a rendu compte le 8 mai, tout en rappelant, très librement et sans aucun émoi, toutes ses amours masculines, leurs heurs et malheurs..., constatant seulement, avec lucidité et dignité « l'indétermination de ses penchants ».

*
**

Ainsi Teppe pour Sapho, Simon pour Eros, se montrent tous deux aujourd'hui très étrangers à ces scandales d'antan..., mais tout bonnement informés et compréhensifs.

Connaissance des réalités.

De Cambacérès et de Junot, à Rimbaud et à Loti, en passant par le peintre Géricault, par la femme de Louis XVIII, par Astolphe de Custine, par les Dorval, les Sand, les Desbordes-Valmore, les Renée Vivien, tous les Vautrins, et combien et combien d'autres! le XIX^e siècle (français) a bien mérité, si l'on ose écrire, de ce fameux « côté » qui ne fut pas celui de Vigny.

*
**

Ce côté de la minorité.

Dont on ne sait quel « réarmement moral » souhaiterait, au nom de quoi? grand Dieu! — l'effacer de la carte du Tendre, c'est-à-dire des réalités de la Vie.

A l'heure du reste où la *Communauté européenne* elle-même nous annonce triomphalement (n° 5, de mai 1963) que désormais « la morphologie des femmes s'unifie aussi » dans toute l'Europe sans frontières, enfin « à l'heure européenne »! (page 12).

Folie, furie, fanatisme de la planification, de la « mise en condition », du gréganisme... et des conformismes aberrants!...

Mais cette fois-ci... la mesure est comble! Gageons que « sur ce chapitre des femmes » (pour parler comme Molière) les hétérosexuels eux-mêmes vont protester contre la standardisation qui nous est promise et vantée...

A quand le Marché commun de l'amour? A quand la standardisation du désir? Sa détermination clinique et contrôlée — avec tickets d'utilisation... valables de telle date à telle date? comme pour les médicaments! et conformément aux tableaux établis par la commission compétente de l'O.N.U.!

Qu'aucun de vous, Messieurs, ne s'avise, par hasard, de s'amouracher d'une bossue... ou tout simplement d'une « naine... abrégé des merveilles des cieus », d'une « grasse... dans son port, pleine de majesté », moins encore d'une « géante », même si elle « paraît une déesse aux yeux »! Non, non, on a ce qu'il vous faut! Finies, les femmes fatales, les exceptionnelles, les excitantes, les immatérielles, les capiteuses, les diaphanes..., les « bien en chair » ou les maigres, si élégantes et si racées!... Dans nos haras humains, il n'y a plus que des objets de bazar, standards et internationaux! aux modèles « très étudiés »! Ah! ce ne sera plus le moment de « changer d'atmosphère »! comme le disait l'admirable Jovet à la chère Arletty, du haut de sa passerelle..., dans *Hôtel du Nord*!

*
**

Cette Europe n'est-elle point folle, en vérité?

Elle organise des expositions et des concours où il est de bon ton de s'extasier sur l'infinie variété des tulipes et des roses! et la voici qui travaille fébrilement à l'unification de toutes les normes, de toutes les machines, de tous les « gabarits », de tous les « châssis », de toutes les esthétiques, de toutes les publicités, de toutes les émotions, de toutes les distractions, préoccupations, et tueries même!... en se targuant de « rationnel »?

Et la nature, donc? la diversité des natures? la diversité des goûts? la diversité de l'irrationnel? qui, justement, *est la Nature même!*

Faut-il donc répéter après Molière : *Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour...*

Faut-il redire avec Custine, cet esprit perspicace et distingué : *Je suis naturellement hors nature.* (En quoi il se trompait d'ailleurs... Aujourd'hui, il dirait : *J'appartiens, naturellement, à une minorité, dans la nature.*)

Faut-il relire les analyses si sincères et si justes de « la bonne dame de Nohant » à la fin de *l'Histoire de ma vie*, cinquième partie, dans son chapitre IV : *Madame Dorval*, et son émouvante lettre finale à Louis Ulbach du 26 novembre 1869 :

... Je ne suis qu'une bonne femme à qui on a prêté des féroçités de caractère tout à fait fantastiques. On m'a aussi accusée de n'avoir pas su aimer passionnément. Il me semble que j'ai vécu de tendresse et qu'on pouvait bien s'en contenter.

« J'ai beaucoup songé à ce qui est vrai, et dans cette recherche, le sentiment du moi s'efface chaque jour davantage... »

« Je ne crois pas au mal, je ne crois qu'à l'ignorance... »

*
**

Si ces « singuliers » ne font plus aujourd'hui, à proprement parler, « scandale », il reste que nos sociétés de plus en plus uniformes et conformes ont tendance à blâmer plutôt l'inoffensif « singulier », que la banalité courante, dangereuse ou mortelle.

La grosse affaire, dans l'esprit des foules contemporaines, qu'il s'agisse d'alpinisme, de nage, de carambolage sur les routes, de hold-up ou d'assassinat, c'est de *faire mieux*, ou *plus mal*, ce que *tous les autres* font : la performance est reine et classe le héros.

Plus un crime est épouvantable, plus il est célébré dans la presse, étalé à la télé, voire admiré... Mais qu'un hold-up ait

« échoué » — ce mot est en lui-même tout un programme, toute une philosophie de l'action... destinée à réussir! — c'est alors tout juste si le reporter n'en essuye pas une larme attendrie et complice : performance « ratée », nous dit-on crûment, ingénument, stupidement. Sous-entendu : ces aimables jeunes gens s'y prendront mieux la prochaine fois...

Que tous les dimanches des dizaines d'innocents soient déchiquetés ou agonisent sur les talus et dans les hôpitaux..., ne trouble absolument personne... Enfants enlevés, martyrisés, pompistes abattus, caissiers baillonnés et trucidés..., les cœurs n'en tressaillent pas exagérément. Aucune intelligence n'en est alertée... Ne parlons pas des guerres, dont chacun sait que ce ne sont plus que des statistiques, aussi bien dans leurs préparatifs que dans leurs résultats... Il est parfaitement naturel et admis d'être tué, de cent façons, par la douce et commune folie, des uns ou des autres! — puisqu'ils sont innombrables.

Par contre, le singulier scandalise, même s'il est parfaitement inoffensif. Se comporter *autrement* que les autres, pour pacifique que soit votre singularité, c'est risquer de paraître inquiétant ou suspect.

Que vous aimiez à la manière de ces êtres d'élite qu'ont été Michel-Ange, et, dans leur style et dans leur siècle, les Astolphe de Custine ou les George Sand, vous troublez... et pour un peu, vous empêcheriez le bourgeois de digérer tranquillement. Son réarmement moral et physique en serait compromis! C'est inouï, mais cela est..., trop souvent encore.

L'inhabituel, l'insolite, voilà le crime. Sur les Champs-Élysées, par un soir de mai, un quidam vêtu d'une longue jupe s'est fait arrêter... alors que les femmes y zigzaguaient impunément en pantalons courts! Alors que demain, peut-être, ézzones grecs ou Écossais en kilt y défileront, en bon ordre et en musique, aux applaudissements de ces mêmes badauds que cette arrestation a presque satisfaits...

*
**

Tels sont les caprices de cette liberté plus ou moins bien conditionnée, ou limitée, qu'accordent les lois de nos démocraties, à « la personne humaine »!

Il convient vraiment de rester sur le qui-vive, si l'on ne veut pas devenir, dans la termitière téléguidée, le triste robot qui fera de chacun de nous le semblable de tout le monde...

Relisons encore notre ami Custine. Prévoyait-il donc nos réflexions arcadiennes, ce grand seigneur ennemi du suffrage universel, qui écrivait dans son ouvrage sur la Russie de 1839 (paru à Paris en 1843) ces lignes désabusées :

Qu'est-ce que la liberté, si ce n'est la garantie des droits du plus faible?... En France, aujourd'hui, on s'enorgueillit de tout décider à la majorité... Belle merveille! Quand je verrai qu'on a quelque égard aux réclamations de la minorité, je crierai à mon tour : Vive la liberté! (Custine, par Yves Florenne, page 215.)

*
**

En attendant, toute question de suffrage universel mise à part, nous le répétons, en bons Européens que nous sommes : *Hétérosexuels de tous les pays, soyez heureux!* Vous n'avez plus à choisir : la femme « standard » vous attend, vous est offerte : elle est là, prévue pour vous, construite, « taillée » même — pour tous « sur les mêmes patrons » — et préparée en quantité suffisante...

Ainsi s'annonce, non pas seulement pour les « singuliers » mais aussi pour les « réguliers », cette mise à sac du domaine du *secret* et du *sacré* où nous avions l'illusion rassurante d'échapper quelque peu à l'animalité, au fond de la forêt des rêves. Domaine ombreux, et varié à l'infini, qu'avec tant de sagacité, de prudence, de pudeur, ont exploré de nos jours les Marc Oraison et les Marguerite Yourcenar — après Platon, Spinoza et Schopenhauer, honneur de l'homme — de l'homme occidental du reste — ce qui ne veut nullement dire qu'ailleurs on ait pensé plus mal.

AMERICANISTAN (1)

par

ALPHONSE HARANG

Le chapitre 13, enfin, nous est plus particulièrement consacré : « A côté des chefs, des guerriers et des docteurs, je me dois de vous parler d'un personnage que l'on rencontre dans toutes les tribus et que nous pourrions appeler le *beau* ou le *dandy*. On peut le voir, paradant au milieu du village, vêtu d'une robe impeccable, mais sans qu'il porte aucun des trophées si appréciés des autres hommes, telles que mèches de scalp, griffes d'ours ou autres. Le *beau* ne semble pas très empressé de hasarder sa vie dans les combats. Il passe le plus clair de son temps au village, à prendre soin des femmes et à s'habiller des peaux des animaux que l'on peut tuer sans peine sur les collines escarpées, au lieu de s'aventurer dans le repaire des ours. Sa préférence va au duvet de cygne, aux plumes de canard, aux tresses d'herbes odoriférantes, et à tous les ornements qui, tout en étant futiles, ont le mérite d'être jolis.

« Les hommes de la tribu les tolèrent volontiers et les surnomment « vieille femme » ou « cœur-faible », ce qu'ils semblent accepter de bonne grâce, satisfaits qu'ils sont de leur succès auprès des femmes et des enfants qui admirent leur beauté et leur élégance.

« Ils ne participent à aucun jeu viril, mais il arrive qu'ils s'y rendent en spectateurs, montés sur des poneys pie ou gris pommelé, avec une selle en peau de biche blanche, rembourrée de poil de bison. Fatigués de l'immense effort qu'ils ont ainsi accompli, ils abandonnent bien vite le spectacle pour rentrer chez eux prendre un léger rafraîchissement, fumer une pipe et s'éventer jusqu'à ce que le sommeil les emporte dans une douce sieste qui durera toute la journée.

« Il y avait toujours deux ou trois de ces petits-maitres sur le pas de ma porte pendant que je peignais. Les chefs

(1) Voir *Arcadie*, n° 114.

AMERICANISTAN

passaient devant eux sans même leur accorder un regard, ce qui ne m'empêchait pas de les avoir remarqués.

« J'attendis d'en avoir fini avec le portrait de toutes les célébrités de la tribu pour inviter un de ces mignons à poser pour moi à son tour. Vous ne pouvez imaginer sa joie et sa fierté!

« Je l'installai devant moi après avoir posé une toile neuve sur le chevalet et commençai une première ébauche.

« C'était vraiment un sujet idéal pour faire un portrait et je me sentais plein d'enthousiasme. Il portait une robe de chèvre sauvage si fine et si blanche qu'on aurait dit de la soie, toute brodée d'hermine et ornée de piquants teints des plus ravissantes couleurs. Les longs cheveux de mon éphèbe, séparés par une raie, à la manière des femmes, tombaient jusqu'au sol. Il était grand et bien proportionné. Ses gestes et ses mouvements étaient pleins de grâce. Il tenait une merveilleuse pipe dans sa main gauche, tandis que la droite agitait un éventail. Un fouet à manche de corne et un chasse-mouches fait d'une queue de bison pendaient à son poignet. Il n'y avait rien de sauvage en lui, ni même rien qui puisse choquer l'esprit le plus raffiné. »

Dans le chapitre 19, l'auteur nous décrit ensuite la danse du bison mâle et différentes cérémonies religieuses qu'il est seul à avoir vues grâce à son titre d'Homme-Médecine :

« Les cérémonies religieuses annuelles viennent de se terminer après avoir duré quatre jours. J'ai pu assister, dans la loge-médecine, à des scènes extraordinaires et terrifiantes...

« Ces cérémonies religieuses ont trois buts différents. Premièrement : commémorer la fin du Déluge, qu'ils nomment *Mee-nee-ro-ka-ha-sha*, ou le retrait des eaux. Deuxièmement : la danse *Bel-Iohck-na-pic*, ou Danse du Bison Mâle qui doit être strictement observée pour que viennent les bisons. Troisièmement : une initiation des jeunes gens parvenus à l'âge viril par une série de privations et de tortures...

« En quelques secondes nous étions devant la loge-médecine. Autour de nous les femmes et les enfants, debout sur les toits, regardaient en direction du soleil couchant, au milieu d'un indescriptible concert de cris, d'exclamations et d'abolements. On pouvait distinguer sur la prairie une silhouette solitaire qui s'avancait vers le village.

« Il semblait que la communauté fût menacée d'un danger immédiat. On avait rassemblé les chevaux à l'intérieur de l'enceinte fortifiée; les arcs étaient bandés, prêts à tirer; les guerriers se peignaient le visage en noir; on muselait les chiens; bref le combat semblait imminent.

« Cependant l'homme approchait toujours, marchant sur le village d'un pas calme et régulier. Bientôt il franchissait l'enceinte sans rencontrer d'opposition et parvenait sur la place centrale, où les chefs et les braves, qui s'étaient rassemblés pour l'accueillir, lui serraient la main avec cordialité, comme s'ils retrouvaient une vieille connaissance. Ils l'appelaient *Nuë-mohk-muck-a-nah*, ce qui veut dire Le-Premier-Homme ou le Seul-Homme. Le corps de cet étrange personnage à peu près nu était badigeonné de terre claire, si bien qu'il avait quelque ressemblance avec un homme blanc. Ses épaules étaient recouvertes de quatre peaux de loups blancs, tombant comme une cape. Sa coiffure était faite des dépouilles de deux corbeaux. Il portait à la main droite une pipe, à laquelle il semblait accorder beaucoup d'importance. Il s'approcha de la loge-médecine, l'ouvrit et entra. Quatre hommes se mirent sur son ordre à balayer le sol et à le recouvrir de branchages de saule et d'herbes aromatiques. Ils décorèrent les murs de la même manière et préparèrent les différents objets qui allaient être utilisés pour la cérémonie, en particulier un tas de crânes d'hommes et de bisons.

« Ces préparatifs duraient toute la journée. Pendant ce temps, *Nuë-mohk-muck-a-nah* se déplaçait de case en case à travers tout le village. Devant chaque porte il s'arrêtait et appelait jusqu'à ce que le propriétaire en sorte et lui demande ce qu'il voulait. A quoi il répondait qu'une terrible catastrophe avait fait disparaître la terre sous les eaux, ajoutant qu'il était la seule personne à s'en être sauvée; que son canoë s'était échoué sur une haute montagne de l'Ouest, dont il arrivait; qu'il venait pour ouvrir la loge-médecine et qu'il fallait que chaque propriétaire de wigwam lui fasse présent d'un outil aiguisé qui serait sacrifié à l'eau, car si cela n'était pas fait il y aurait encore un déluge dont personne ne se sauverait. « C'est avec de tels outils, précisait-il, qu'a été fait le grand canoë. »

« Ayant ainsi rassemblé une ample provision de couteaux, hachettes et autres instruments tranchants, il revint le soir à la loge-médecine où il les déposa...

« Le Premier-Homme réapparaît ensuite, le lendemain matin, suivi des jeunes gens qui vont subir les épreuves d'initiation. Il fume une pipe-médecine à leur succès, les exhorte à invoquer le Grand-Esprit, puis disparaît après avoir délégué ses pouvoirs sous la forme de la pipe-médecine à un maître de cérémonie. Le Premier-Homme serre ensuite la main à son successeur et lui dit au revoir, assurant qu'« il retournerait à la montagne de l'Ouest, d'où il ne manquerait pas de revenir dans un an pour ouvrir de nouveau la loge ». Il disparaît ensuite pour ne plus revenir pendant toute la cérémonie...

« Pendant cette longue épreuve préliminaire, plusieurs cérémonies se déroulent à l'extérieur et voici en quoi consiste la danse du bison mâle.

« Les danseurs sont au nombre de douze. Huit d'entre eux sont nus et peints, sous des peaux de bison auxquelles on a laissé des cornes, les sabots et la queue. Ils restent courbés pendant toute la danse, imitant les mouvements du bison et regardant à travers ses yeux comme à travers un masque. Des mèches de poil de bison pendent sur leurs chevilles. Ils agitent un hochet de la main droite et portent dans la gauche une mince tige blanche, longue d'environ deux mètres.

« Ces huit hommes se répartissent en quatre paires, autour du grand canoë, pour figurer les quatre points cardinaux. Quatre danseurs entièrement nus, à l'exception d'une jupe et d'une superbe coiffure, toutes deux faites d'hermine et de plumes d'aigle, s'intercalent entre les précédents; deux d'entre eux sont peints de noir tacheté de blanc, ce qui représente, selon les Mandan, le firmament ou la nuit; les deux autres, peints de vermillon rayé de blanc, incarnent le jour; leurs rayures représentent les fantômes chassés par la lumière du matin.

« Ils dansent en direction des points cardinaux et ceci quarante-quatre fois en quatre jours...

« Le quatrième jour, vers midi, alors que les dernières danses se terminent au milieu de la joie générale, un cri soudain éclate au sommet de toutes les cases. Hommes, femmes et enfants, saisis de terreur, regardent quelque part vers l'Ouest : là, une forme humaine zigzague à travers la prairie, se dirigeant à toute vitesse vers le village. Quand la forme est suffisamment proche on s'aperçoit que c'est un homme entièrement peint d'un noir profond et gras, luisant sous le soleil. Bientôt on peut discerner ça et là, sur son corps, des cercles blancs et une terrifiante série de dents peinte en blanc par-dessus la bouche. Il franchit l'enceinte, pénètre dans le village en poussant les cris les plus effrayants que l'on puisse entendre et la panique s'empare de toute l'assistance venue voir les danses.

« Cependant la danse du bison se poursuit. Mais toute l'attention du village s'est reportée sur le monstre qui se jette sur les femmes, lesquelles hurlent, appellent au secours et tombent les unes après les autres en essayant de lui échapper.

« Enfin le maître de cérémonie se porte au devant du monstre qui représente le démon. Les deux hommes ne se quittent pas de regard. La force de leurs médecines réciproques est en jeu. Le démon brandit deux baguettes, l'autre la pipe-médecine. Pour finir le démon est littéralement cloué

Il est considéré comme Médecine et personnage sacré. Les jeunes gens, à la fin du festin, se livrent à une danse au cours de laquelle ils se vantent publiquement et sans dénégation de la part du Berdache de : Agh whi ee choos cum me, hi an dwac cumme ke, on dai nun e, how ixt. Che ne a'hkt ah pex ian. I-coo-coo-a wi an gurotst whow itcht ne axt ar rah, ne axt gun he, d'dow-k's dow on daig o ewhicht, nun go was see.

« Tels et tels seulement, sont ceux qui sont admis à partager le festin et à participer à la danse. »

Vers la fin du livre, l'auteur nous dit comment une épidémie de variole, amenée dans leur territoire par un bateau de la Compagnie Américaine des Fourrures, met fin tragiquement à l'existence des Mandan, dont les survivants furent réduits en esclavage par les Riccaree qui, attaqués à leur tour par les Sioux, sont fortement mis à mal alors que les derniers Mandan sont exterminés. Et les marchands français qui lui rapportent l'histoire se demandent jusqu'à quel point cette épidémie n'a pas été provoquée; il dit : « Je veux croire que le commandant ignorait quel genre de mal sévissait à son bord... »

La fin du livre contient une postface consacrée à faire mieux connaître la vie passionnée et passionnante de l'auteur, dont Charles Baudelaire disait : « Ainsi la couleur de Véronèse est calme et gaie, la couleur de Delacroix est souvent plaintive, mais la couleur de M. Catlin est souvent terrible. »

(A suivre.)

ALPHONSE HARANG.

ELSA MORANTE

L'ILE D'ARTURO

LIVRES ANCIENS — LIVRES NOUVEAUX

L'ILE D'ARTURO

de

ELSA MORANTE

Le livre d'Elsa Morante (1) a fait l'objet d'une adaptation cinématographique, je dis plus loin tout le bien que j'en pense et invite tous les Arcadiens aimant le cinéma, à le voir. A ceux qui ne le pourront pas, je conseille de lire ce livre, un peu long peut-être, mais beau.

La part faite à l'homophilie dans ce gros récit est mince, elle est toutefois prépondérante.

Lorsqu'Arturo, orphelin de mère, découvre que Wilhelm, son père, dont il avait fait un paladin, se borne à courir le gigolo dans la région de Naples, il tombe de très haut.

Quand il est mis en présence de Stella, le dernier amour en date de son père, détenu amnistié sortant du bagne de Procida, il est envahi d'autant de jalousie que de dégoût.

Stella méprise et avilit sciemment Wilhelm, se targue, lui, d'aimer avant tout les femmes, ce qui ne l'empêche pas, en parfait truqueur, de se faire royalement payer d'autres complaisances. Ce qui l'occupe avant tout, c'est l'étendue exacte de la fortune de Wilhelm et ce qu'il peut espérer lui soutirer. Dur réveil pour un adolescent qui ne rêvait que voyages, exploits don-quistottesques et errances à travers le vaste monde aux côtés de son père, blond et germanique héros.

Des Niebelungen aux bassi napolitains, il y a loin et c'est en peu d'heures qu'Arturo voit s'écrouler ce monde de son enfance, s'engloutir son île. Il la quittera pour toujours, flanqué d'un père nourricier, Silvestro, un peu trop providentiel bien que pittoresque — et que le film a eu la sagesse d'éli-

(1) N.R.F. Prix : 19 F.

miner. Pour ceux, qui comme moi, auront le loisir de le faire, il est fort instructif de voir de quelle manière Damiano Damiani a adroitement retouché le récit primitif.

Il a certes cédé à l'optique du septième art, en remplaçant la boîteuse qui déniaise Arturo par une belle garce, en idéalisant quelque peu et Wilhelm le père, et Nuntiata, la très jeune, trop jeune marâtre, en rendant spectaculaire la bagarre entre Arturo et Stella. Mais le film a donné une excellente image de l'inclination naissante entre Nuntiata et Arturo, créé de toutes pièces une belle scène où Nuntiata explique qu'elle attend son mari lorsque, seul et vieilli, il aura besoin d'un hâvre, et, dans un raccourci poétique, concrétisé le dénouement. Il a montré aussi quelques images — trop rares peut-être — de l'île Procida, dans le golfe de Naples, du pénitencier, etc...

Ce qu'il ne pouvait rendre qu'imparfaitement c'est la fuite du temps, la croissance d'Arturo, le passage de l'enfance à l'adolescence, la gêne aussi de Wilhelm devant ce fils si tôt grandi qui court les filles, gêne aussi grande que celle d'Arturo découvrant la vraie nature de son père.

Tout ceci est traité avec un grand tact. Elsa Morante a su se tenir à égale distance du prêche et de la description des coucheries. Habile navigation sur une mer plus fertile en écueils que la baie de Naples ou les rivages siciliens.

Le conflit entre un fils et un père homophile n'est peut-être qu'effleuré, mais c'est déjà fort méritoire, et ce thème pourrait, un jour, fournir la matière d'une œuvre grande, neuve et forte.

SINCLAIR.

L'ÉROTISME DIVINISÉ

de

ALAIN DANIELOU

Un personnage de Graham Greene remarque justement que les gens ont pris dans la Bible leurs idées sur les rapports sexuels. C'est dire qu'ils auraient grand besoin de consulter le magnifique album d'Alain Daniélou : *l'Érotisme Divinisé* (1).

L'auteur du « *Polythéisme hindou* » (Buchen-Chastel), du « *Yoga* » (l'Arche), du « *Bétail des Dieux* » (Buchen-Chastel), s'en est donné à cœur joie. Il bouscule, il accroche, il libère.

Son ouvrage, qu'il a illustré — pour son plaisir et le nôtre — d'admirables photographies de Raymond Burnier, vaut d'être lu et relu, savouré à loisir.

Le temple hindou, observe Daniélou, est un centre sacré, construit selon un plan précis, qui cristallise l'énergie cosmique. N'est-il pas surprenant de découvrir sur ses murs des représentations érotiques ?

Les anciens traités d'architecture déclarent que s'il en était dépourvu, il serait inefficace et maléfique, et que la foudre le détruirait.

Aussi, voit-on, par exemple, dans le temple Shivaïte de Bhuvaneshvar (viii^e siècle), Shiva, dieu de l'érotisme, nu, le membre en érection, créant par sa danse cosmique les formes du monde spatial. Pour montrer que l'univers est un perpétuel rite de sacrifice où l'activité, le Feu, ne peut exister qu'en détruisant la vie, le sculpteur représente Agni, le Feu, buvant le sperme de Shiva, principe de vie.

La sexualité, « présentée et enseignée comme l'un des Beaux-Arts, apparaissait un but légitime et honorable et ne nécessitait pas le masque artificiel, le prétexte souvent fallacieux de l'amour pour légitimer l'exercice d'une fonction physique fondamentale ».

(1) Edition originale tirée à 3 000 exemplaires numérotés pour le compte de Buchet-Chastel. Prix : 75 F.

La sculpture hindoue érotique envisage toutes les relations possibles entre des hommes et des femmes, « *mais aussi des rapports variés entre des personnages de même sexe et entre des êtres humains et des animaux. Puisque c'est dans la volupté que nous réalisons le plus immédiatement la nature divine, il ne saurait y avoir de barrière à cette expérience* ».

Une signification magique est attribuée aux différentes positions utilisées dans les rituels, par exemple, celles représentées dans le temple de Khajuraho (x^e siècle), où des groupes magiques de plusieurs personnages pratiquent des jeux érotiques.

Par le chemin du Symbolisme érotique nous rejoignons un enseignement philosophique profond.

L'Univers résulte de deux principes, un élément positif et un élément négatif, qui s'opposent et s'attirent, les deux aspects sont les deux pôles de l'Être cosmique primordial, dont nous ne pouvons donner aucune représentation véritable.

En tradition, l'aspect actif de la création a été représenté par un phallus, l'aspect passif par une vulve. L'état de quiétude originel est une sorte de coit permanent :

« *L'union des sexes est l'expression de la nature de l'Être..., le divin se manifeste dans toute volupté.* »

La syllabe mystique AVM, source de tout langage, symbolise l'union des sexes.

La séparation des deux éléments (l'homme et la femme) est due au désir d'être deux, apparu dans la nature primordiale et indifférenciée (l'Androgyne) qui est la racine de toutes choses.

Auquel des deux principes est due l'initiation de la séparation qui est à l'origine du monde manifesté? Le culte Shivaite l'attribue au principe mâle et « *considère l'emblème phallique comme la représentation la plus abstraite, la plus pure du principe créateur.* » Le culte Shakta attribue cette initiative au principe féminin. Le premier constitue le degré supérieur de l'initiation. (Comment l'aspect passif, le non-être, pourrait-il avoir une initiative?) Mais les deux cultes utilisent le symbolisme érotique.

Conformément à l'enseignement de Baghavad Gita (*Chant du Bienheureux*), la métaphysique Shivaite fait de l'intelligence un principe essentiellement mâle. Elle affirme aussi que tout être est un mélange de masculinité et de féminité :

« *A la prédominance du masculin correspond celle de l'intelligence et celle de l'harmonie, source de la beauté. C'est l'adolescent masculin qui représente la perfection de l'homme image de celle des Dieux.* »

Matila C. Ghyka, dans « *Le nombre d'Or* » (N.R.F., 1931), à propos de l'éphèbe grec, faisait une semblable remarque.

Ce que cherche le culte Shivaite, c'est le détachement, la libération des chaînes de l'existence et de la transmigration. Or la libération n'est pas possible pour ceux qui n'ont pas réalisé le bonheur humain, le plaisir des sens :

« *Le plaisir est non seulement l'image, mais l'expérience, la réalisation du divin... La perte de soi-même dans l'être absolu, dans l'amant véritable, est une volupté pareille à celle des amants, mais une volupté qui dure éternellement au lieu de ne durer qu'un instant.* »

Seule la volupté de l'amour, en nous donnant une idée du bonheur divin, peut nous donner la force de nous libérer de nos attaches terrestres. Sa valeur est tout à fait étrangère à la notion de fécondité : la procréation ne pourrait que nous lier davantage à la famille et à la société, opinion qu'il est curieux de rapprocher d'une idée de Swedenborg. Ce Maître affirme que les Anges prennent parfois une apparence humaine et que le mariage avec un Ange demeure stérile; il ajoute que celui qui n'aura pas réalisé le couple avec son être de dilection demeurera farouche et funèbre.

Sur le plan de l'Éthique, les Hindous distinguent la morale sociale et la morale personnelle. La première est faite de règlements qui ne visent qu'à la normalisation de la vie collective. La deuxième a pour objet la perfection de l'individu.

La diversité des individus étant infinie, et « *la réalisation érotique étant une nécessité inéluctable de l'équilibre humain* », il est clair que la morale personnelle ne peut avoir de règles.

Les formules de Daniélou ont la dureté et l'éclat du diamant :

« *Le plaisir est une des raisons d'être de la vie. Sa parfaite réalisation est une des formes du perfectionnement de l'être humain.* »

« *L'amour homosexuel qui est d'une certaine façon le plus gratuit, le plus inutile, le plus désintéressé, trouve sa place naturelle et sans complications parmi les variantes érotiques.* »

Voilà qui nous change de la morale de sacristain d'André Breton, et du petit ton cafard qu'adopte le pape du surréalisme pour parler de l'amour pratiqué par ses maîtres : Sade, Lautréamont, Rimbaud, Jarry...

La nature est pareille à la Déesse qui, par son pouvoir magique, empêche certaines gens de repartir de cette petite ville maléfique de l'Himalaya, dont A. Daniélou a conté l'histoire dans « *Le Bétail des Dieux* » (Buchet-Chastel) : elle enchaîne les hommes en rendant la sexualité secrète. Ainsi les souverains démoniaques persécutent la sexualité (en par-

ticulier sa forme gratuite : l'homosexualité) pour qu'elle « se pervertisse dans des complexes, dans des substituts sentimentaux ».

Ce sont « les ambitieux, les rapaces, les cruels, les inassouvis qui craignent les manifestations de la sexualité ». Ces sujets-là sont à la convenance des tyrans!

Les Hindous, au contraire, vivent selon les conclusions de Maranon : « Il faut savoir, il faut remplacer le mystère du sexe par la vérité du sexe, la chasteté dangereuse de l'ignorance — qui ne sachant rien invente tout — par la chasteté sereine de la science. »

Une tribu primitive de l'Inde, les Muria, semble avoir tiré de l'érotisme divinisé l'idée d'une institution particulière, le Ghotul, ou dortoir commun, mixte, réservé aux jeunes gens des deux sexes. Les Muria ont « tenté de bâtir une morale sexuelle qui fût, non pas interditive (comme il est habituel) mais constructive ». (Verrier Elwin : *Maison des Jeunes chez les Muria*, N.R.F.)

Conformément à ce que laissait pressentir Daniélou, les Muria ont obtenu des individus exempts de la pathologie sexuelle qui, dans nos pays d'Europe bardés de tabous anti-sexuels, est « au moins aussi répandue que la migraine ou le mal de dents », pour reprendre une formule du R.P. Oraison.

SERGE TALBOT.

O N E

Organisation culturelle, éducative et sociale
Revue mensuelle des Etats-Unis d'Amérique

Articles philosophiques et scientifiques,
récits, poèmes, illustrations

ONE, 2 256 Venice Bd, Los Angeles, 12, California, U.S.A.

Abonnement : 30 F

On peut s'abonner par l'intermédiaire d'*Arcadie*

CINÉMA

L'ILE DES AMOURS INTERDITES

de

DAMIANO DAMIANI

L'adaptation d'un roman — ici, celui d'Elsa Morante, femme du célèbre écrivain, Alberto Moravia — est rarement satisfaisante. Celle-ci est parfaite et est un excellent exemple de ce que peut faire le cinéma quand il prend le parti d'être résolument fidèle à l'œuvre écrite et sans concession.

Souhaitons que le livre charmant et mélancolique de Moravia — *Agostino* — dont j'ai eu l'occasion d'entretenir les lecteurs d'*Arcadie* — connaisse une fortune aussi heureuse lorsqu'il sera bientôt porté à l'écran.

Et cependant, il n'y avait, au départ, rien de très nouveau dans cette description des tourments d'un adolescent — Arturo — face à la vie, à la famille, à l'amour, à la mort. Il ne l'était guère, non plus, de le voir attiré par une belle-mère, de peu son aînée, ou initié par une belle garce de village. Il était déjà plus exceptionnel de peindre sa jalousie vis-à-vis d'un demi-frère encore au berceau, en le montrant au moment où il place rêveusement le canon d'un revolver tout contre la figure du bébé. Symbolisme un peu moins précis que celui de Genet dans *Chant d'amour*, lors de la scène entre le détenu et son gardien, mais qui illustre assez bien la perversité toujours latente de l'adolescent. Mais, où l'on sort totalement des sentiers battus pour aborder un terrain sur lequel à ma connaissance le cinéma ne s'était jamais aventuré, c'est l'instant où Arturo découvre que son père, Wilhem, aime un détenu du pénitencier. Procida, cette « île des amours interdites », tout comme il y a peu de temps encore notre île de Ré, contient un baigneur. Arturo épie son père, le surprend, allant clamer le nom de Stella sous les fenêtres de la geôle et se faisant, pour toute réponse, traiter de pantin. Il ne découvrira que plus tard combien l'objet des amours de son père est une gouape de la dernière

espèce, et tentera de l'affronter dans une lutte inutile. Par cette épreuve très brutale où sera avili le père qu'il avait exalté et considéré comme un héros, Arturo sera arraché au monde de l'enfance et jeté dans l'univers des adultes. Il quittera alors cette île où il laisse sa jeunesse et tout ce qu'il aime, et c'est seul qu'il gagnera ce continent qu'il rêvait de parcourir aux côtés de son père.

Celui-ci, déchu et harassé, comme dans les mythes anciens, regagnera le logis où il vieillira, soigné par sa trop jeune épouse, aux côtés de son second fils, un bébé aussi blond qu'Arturo est brun.

C'est une nouveauté et de belle taille : Montherlant l'avait déjà souligné, très rares sont les œuvres littéraires qui traitent des rapports d'un père et d'un fils. A ma connaissance, il y en a fort peu qui ont évoqué le drame que peut constituer pour un fils très jeune la révélation que son père est un homosexuel. Le risque n'était pas mince de sombrer dans la convention et le mauvais goût, et je sais peu de nos réalisateurs français qui l'eussent évité. Il est vrai qu'ils ne veulent connaître de l'homosexualité que ses côtés odieux ou caricaturaux.

Guidé par le roman qui est tout en demi-teintes, Damiano Damiani, et comme je lui en sais gré, a évité toute vulgarité et tout pathétique facile. Il a même su donner une conclusion très poétique et visuellement fort belle que le roman n'avait pas prévue. Le retour du père entraîne, conformément aux lois de l'espèce, le départ du fils et le début de son âge d'homme. Ainsi se clôt, dans une arabesque parfaite, ce film discret et fin dont l'exploitation en première exclusivité a été si brève que bien peu ont pu le voir. Il ne bénéficiait évidemment pas du budget de publicité qui accompagne tel ou tel monstre marin gonflé outre-Atlantique et il a été desservi par plusieurs articles de critique où il est malaisé de dire ce qui l'emporte de la mauvaise foi ou de l'imbécillité.

Je serais heureux si tous les Arcadiens et tous leurs amis faisaient mieux qu'un succès d'estime quand il sera exploité en seconde exclusivité : ce serait justice (1).

SINCLAIR.

(1) Voir ci-dessus, page 369, le compte rendu du livre d'où a été tiré ce film.

LES ABYSSES

de

NICO PAPATAKIS

Après *La Religieuse* et *La Gouvernante* au théâtre, voici que le cinéma s'empare d'un sujet propre à intéresser nos amis arcadiennes. Avec *Les Abysses* sélectionné pour représenter la France au Festival de Cannes, au grand scandale des producteurs dérangés dans leurs combinaisons plus ou moins douteuses, c'est un film très singulier qui prend la vedette.

L'œuvre de Nico Papatakis sort de la mesure ordinaire et qu'elle soit louée ou haïe, elle ne peut laisser le spectateur indifférent. Il y souffle un vent de tempête qui emporte, souève, arrache tout.

On n'oubliera pas les deux principales interprètes Francine et Colette Bergé, la brune et la blonde, tour à tour poissardes, féroces, forcenées, délirantes, criminelles.

En contrepoint Pascale de Boysson assume un rôle ingrat, humanitaire et charitable, où elle se montre aussi bonne que veule.

Tant de bons sentiments n'auront d'autre pouvoir que de précipiter le drame, le rendant fatal, inexorable.

Que voilà dépassés, oubliés les conflits tièdes à la Mauriac ou à la Green, même les amphigouris de Genet dans *Les Bonnes*.

Le film revêt un caractère tragique, préfigure la fin d'une société, d'un ordre établi malaisément maintenu et qui s'effondre.

Evidemment, il y a du théâtre et même beaucoup dans *Les Abysses*. On y sent percer sans relâche l'influence de Jean Vauthier, responsable du scénario, auteur à la scène du Capitaine Bada, du Personnage combattant, etc... L'histoire est toujours un peu inspirée de celle des sœurs Papin — deux sœurs, bonnes à tout faire d'une famille ruinée de vignerons bordelais en viennent à assassiner leurs patronnes.

D'entrée de jeu on est précipité, tête première, dans leur univers de recluses volontaires, saccageant avec sadisme la maison vidée de ses maîtres pour quelques jours.

Aux violences verbales, aux bris de vaisselle et de meubles,

succèdent des étreintes pleines d'une curieuse passion, à la fois homosexuelle et incestueuse. Elles vont au bout de leur dérèglement et se transforment en bêtes meurtrières.

En face de ces carnassières, une famille bourgeoise, père, mère et fille montée en graine, est plus hideuse que féroce.

C'est au terme du film sur le père, perpétuel conciliateur, tartuffe et pharisien qu'un flash final fera porter tout le poids des responsabilités. Œuvre insolite et belle, à déconseiller à tous ceux — ils sont légions — qui recherchent au cinéma une digestion béate.

SINCLAIR.

MATTACHINE REVUE

Articles en langue anglaise - Publication bi-trimestrielle

Présente tous les problèmes humains et particulièrement celui de l'homophilie sous ses aspects légal, médical, social, religieux et culturel.

30 NF par an

693 Mission Street, San Francisco

On peut s'abonner par l'intermédiaire d'*Arcadie*

BERNARD DE KERRAUL

LE POIDS DES AMES

« Hommes de Dieu et Hommes de Chair en Italie du Sud »

Ed. Julliard — 400 p. — 16,20 F

CANNES

HOTEL SWEET — HOME

Prix spéciaux hors saison

FERMETURE EN NOVEMBRE

BIENVENUE AUX ARCADIENS

(Tél. 39-22-00)

SYMPATHIQUE ACCUEIL CHEZ

BARLAY

CHEMISIER-TAILLEUR

167, boulevard du Montparnasse, Paris (VI^e)

DAN. 91-66

(ouvert tous les jours de 9 h à 20 h)

(le lundi soir jusqu'à 22 h)

Une remise est consentie aux Arcadiens

BAR — RESTAURANT

« ROBERT »

8, rue de la Boucherie

Descente Porte-Fausse

VIEUX NICE

Téléphone : 80.00.80

CANNES

HOTEL P.L.M. **

3, rue Hoche

Arcadiens, un accueil agréable vous est réservé

CHEZ CHARLY

9, Rue d'Argenteuil — PARIS-1^{er}

L'UNIQUE RESTAURANT DES ARCADIENS

Où se réunissent les amis de tous les pays, dans un cadre très intime et dans une ambiance agréable

Vous pourrez déjeuner et dîner en dégustant les spécialités d'Alsace à des prix très raisonnables

Réservez vos tables, en particulier le
SAMEDI et DIMANCHE SOIR

Tél. : RIC. 90-07

LE RESTAURANT EST FERMÉ LE MERCREDI
(Métro : Palais-Royal ou Pyramides)